

Annexe à la circulaire aux établissements de crédit n° 2011-4 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers évènements à fin de poursuivre leurs activités.

Raison sociale de l'entreprise bénéficiaire du rééchelonnement :

Identifiant national :

Classification à fin décembre 2010 :

Nature du crédit	Encours des crédits à la date du rééchelonnement				Rééchelonnement		
	Impayés		Echéances à échoir		Montant	Taux d'intérêt (en %)	Durée
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts courus			
Crédits de gestion							
Crédits à moyen et long terme							
Utilisations additionnelles au titre des crédits de gestion							
Total							

Nature du crédit	Nouveaux crédits accordés		
	Principal	Taux d'intérêt (en %)	Durée
Crédits de gestion			
Crédits à moyen et long terme			
Total			

Signature